



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Bulletin de marché

Publication périodique de la Fédération suisse des producteurs de céréales

Dans ce numéro: Prix de la récolte 2017

- Panifiables: prix 2017 1
- „Box plots“ et médianes 2
- Fourragères: prix nets 2
- Oléagineux 2017: stabilisation 3
- Récoltes 2018 et 2019: aperçu 3
- Commentaire: pour une eau potable vraiment propre 4

Céréales panifiables 2017: légère baisse de prix

Le recensement de prix de la FSPC pour les céréales panifiables de la récolte 2017 met en évidence une baisse par rapport à l'année précédente.

Malgré une très bonne qualité de la récolte, les rendements très élevés ont conduit à des excédents sur le marché. Certains commerçants ont profité de cette bonne qualité pour créer des stocks utilisables en cas de récolte qualitativement moins bonne, ce qui a occasionné des coûts de stockage reportés sur les

prix payés aux producteurs. Les déclassements de la FSPC, en retirant la partie des excédents qui n'ont pas été stockés, ont permis d'atténuer la pression sur les prix aux producteurs.

Prix brut 2017

Les médianes des prix bruts payés aux producteurs pour les classes Top et I ont diminué de Fr. 1.50/dt et se situent à Fr. 50.50/dt, respectivement Fr. 48.50/dt, soit au niveau de 2015. La classe II présente une image identique avec un prix de Fr. 46.90/dt, soit un recul de Fr. 1.60/dt par rapport à 2016.

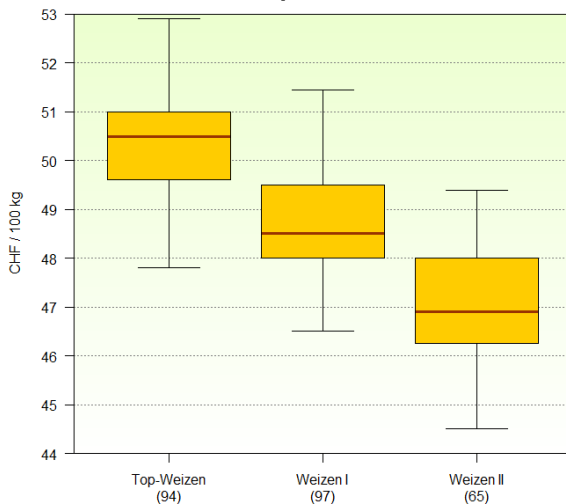
Grandes différences au niveau des prix nets

Tout comme pour les taxes d'entrée au centre collecteur, il y a des grandes différences dans les prix nets payés aux producteurs.

Pour la classe TOP, la différence entre le prix net le plus haut et le plus bas se montait à Fr. 8.20/dt.

Pour la classe Top, cette différence atteint Fr. 8.20/dt entre les prix les plus élevés et les plus bas; elle atteint Fr. 7.60/dt pour les classes I et II.

Prix bruts aux producteurs, blé 2017



Les prix indicatifs n'ont pas été atteints pour tous les classes.

Une fourchette de Fr. 6.50/dt existe entre les prix les plus hauts et les plus bas de chaque classe. Les prix indicatifs n'ont pas été atteints en raison de cette évolution des prix.

Coûts des centres collecteurs

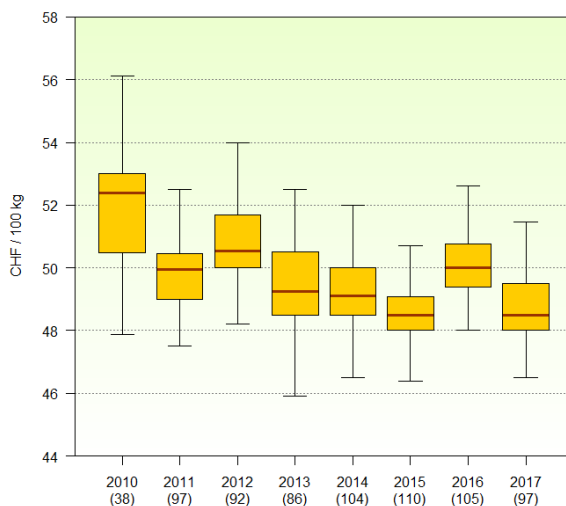
Les coûts des centres collecteurs sont restés stables par rapport à 2016, avec une moyenne de Fr. 3.50/dt de poids net pour toutes les classes. Les coûts varient entre Fr. 1.-/dt et 4.60/dt. En raison de l'humidité très basse de la récolte 2017, presque aucun centre collecteur n'a décompté de frais de séchage.

Un grand merci pour l'envoi des décomptes !

Remarque sur les données:

Pour la mise en valeur des prix des céréales panifiables, tous les modes de production ou labels ont été pris en compte (sauf le bio) : IP-Suisse (prix de base sans les primes), Suisse Premium, Suisse Garantie et PER.

Prix bruts aux producteurs, blé classe I, 2010-2017



Année	Prix brut [Fr/dt] *	Prix net [Fr/dt]*	Différence [Fr/dt]
2017	50.50	46.15	4.35
2016	52.00	47.58	4.42
2015	50.50	46.18	4.32

* Médiane de la classe TOP par dt de poids net.

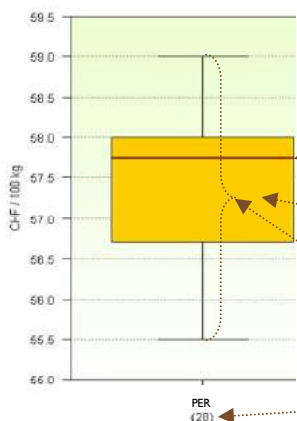
Calcul des prix nets



Prix aux producteurs bruts

- Coûts au centre collecteur (taxes d'entrée, cotisations, coûts de séchage, déduction à cause de la qualité)
- + Bonus pour la qualité

Explications des „box plots“ et médianes



Nous souhaitons ici expliquer en détail la présentation des prix payés aux producteurs sous forme de boxplots.

La « ligne du milieu » représente la médiane. 50 % des données se situent en-dessus de cette ligne et 50 % en-dessous.

Le rectangle orange (=box) contient 50 % des données. En-dessous et en-dessus de ce rectangle sont représentés chaque fois 25 % des données.

Les lignes verticales, y compris le rectangle, contiennent environ 95 % des données.

Le nombre de données (annonces) est donné en-dessous de l'axe, entre parenthèse.

Les boxplots, peu influencés par les données extrêmes, sont adaptés à la mise en valeur d'un nombre restreint de données. Les valeurs extrêmes ne sont pas représentées.

Les données ont été annoncées par des délégués de la FSPC et des centres collecteurs. La majorité des annonces provient de centres collecteurs différents ; toute la Suisse est ainsi représentée, mais sans pondération.

Céréales fourragères: grandes différences dans les prix nets

En raison du système de prix-seuils à la frontière, les prix des céréales fourragères indigènes varient peu. En 2017, malgré de très bons rendements, les prix payés aux producteurs ont bénéficié d'une stabilité par rapport à l'année dernière.

La médiane des prix bruts aux producteurs pour le blé fourrager ont atteint Fr. 36.50/dt, alors que la médiane de l'orge se situe à Fr. 34.50/dt.

Les taxes d'entrée varient d'un centre collecteur à l'autre pour les céréales fourragères comme pour les céréales panifiables. En moyenne, les taxes d'entrée se situent à Fr. 2.50/dt pour les céréales fourragères. Les plus faibles sont à Fr. 0.50/dt et les plus élevées à Fr. 4.00/dt.

Ces différences au niveau des taxes d'entrée sont parfois renforcées par les prix de base payés par les centres collecteurs, ce qui donne des différences totales pouvant atteindre Fr. 7.25/dt pour l'orge par exemple.

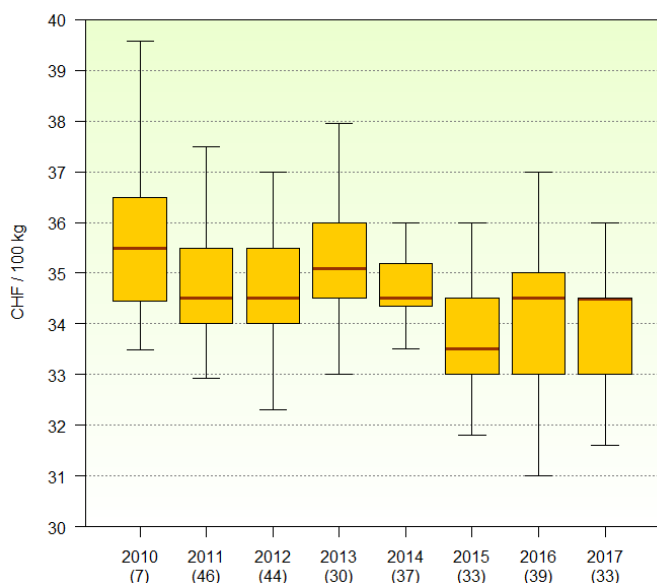
Remarque : les prix spéciaux pour les livraisons en compte marchandise ou les contre-affaires n'ont pas été mis en valeur, en raison de la multitude des

systèmes appliqués. Pour cette raison, le nombre d'annonce est très inférieur à celui des céréales panifiables, ce qui limite la représentativité des données. Pour des livraisons en compte marchandise, les céréales fourragères bénéficient généralement d'un prix plus élevé.

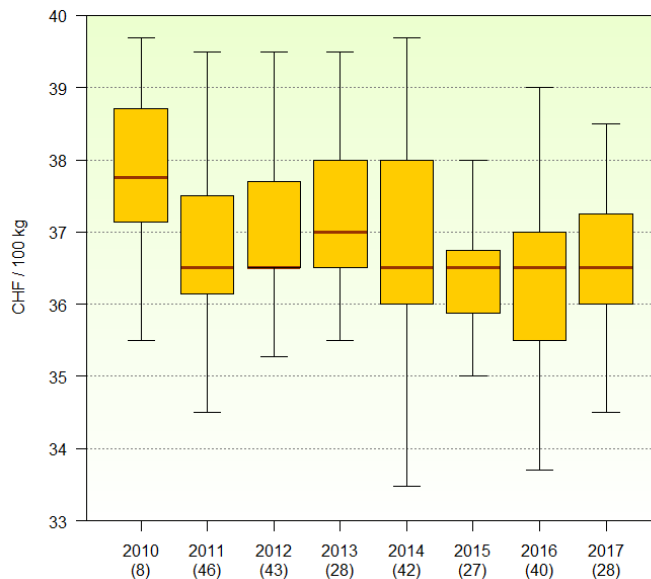
Prix nets aux producteurs, en Fr./dt de poids net

	Blé fourrager	Orge
Médiane	34.14	31.49
Min.	31.11	27.64
Max.	38.39	34.89
Variation	7.28	7.25

Prix bruts aux producteurs, orge 2010-2017



Prix bruts aux producteurs, blé fourrager 2010-2017



Source : recensements des prix FSPC, 2010-2017

Oléagineux 2017: stabilité des prix

Les prix des oléagineux suisses sont dépendants du prix international des huiles végétales et des tourteaux. Les prix des tourteaux et des huiles végétales sont stables en comparaison avec l'année précédente.

Selon le recensement de la FSPC, la médiane des prix bruts payés aux producteurs, pour le colza classique se situe à Fr. 79.80/dt et à Fr. 85.00/dt pour le colza HOLL. Les prix ont ainsi augmenté de 0.80/dt, respectivement 0.50/dt par rapport à l'année dernière.

La médiane des prix bruts se situe à Fr. 79.80/dt pour le colza classique et à Fr. 85.00/dt pour le colza HOLL.

La différence de prix entre colza HOLL et classique est de Fr. 5.20/dt, soit presque la même qu'en 2016 (Fr. 5.50/dt). Des grandes différences de prix dans la même qualité ont pu être constatées. La différence entre les prix les plus élevés et les plus bas est de Fr. 15.00/dt pour le colza

classique et de Fr. 16.00/dt pour le colza HOLL.

En raison d'une demande en augmentation et de stocks réduits, de nombreux centres collecteurs n'ont pas fait de distinction de prix pour les quantités excédentaires (au-delà des attributions).

Les prix pour ces quantités se situaient donc légèrement en-dessous des prix normaux, avec en moyenne Fr. 79.00/dt pour le colza classique et Fr. 84.50/dt pour le colza HOLL.

Tournesol: Baisse des prix

Les prix pour le tournesol ont légèrement baissé par rapport à l'année précédente. Pour le tournesol classique, le prix a diminué de Fr. 1.00/dt à 81.00/dt, alors que le prix des tournesols HO a subi un recul de Fr. 3.75/dt à 83.50/dt.

La différence de prix entre les segments classiques et HO, respectivement HOLL, se réduit pour le tournesol et pour le colza.

La différence de prix entre tournesols HO et classiques a ainsi été largement réduite et ne représente que Fr. 2.50/dt, alors qu'elle était de Fr. 5.25/dt en 2016.

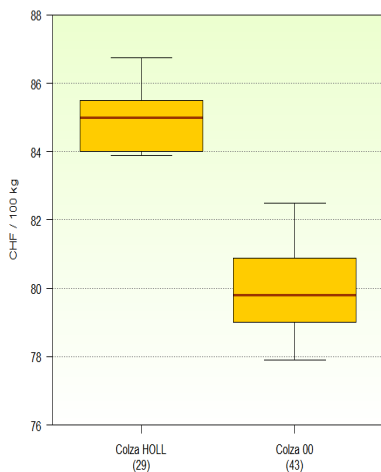
Première estimation: prix 2018

Les oléagineux sont en général négociés entre avril et juin. Pour les prix producteurs 2018, le niveau de prix durant la période de commercialisation sont primordiaux. Les prix moyens de la commercialisation sont recensés par swiss granum et seront publiés en août 2018. Les informations actuellement à notre disposition indiquent que les prix 2018 devraient rester relativement stables par rapport à 2017.

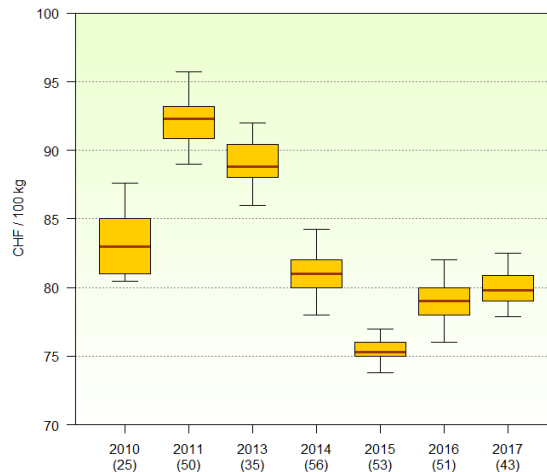
Evaluation des prix des oléagineux suisses 2016-2017 [Fr./dt]

	Colza		Tournesol	
	classique	HOLL	classique	HO
Médiane 2017	79.80	85.00	81.00	83.50
Médiane 2016	79.00	84.50	82.00	87.25
Augmentation / Diminution du prix	+0.80	+0.50	-1.00	-3.75
Différence HO(LL) et classique, 2017	5.20		2.50	
Différence HO(LL) et classique, 2016	5.50		5.25	

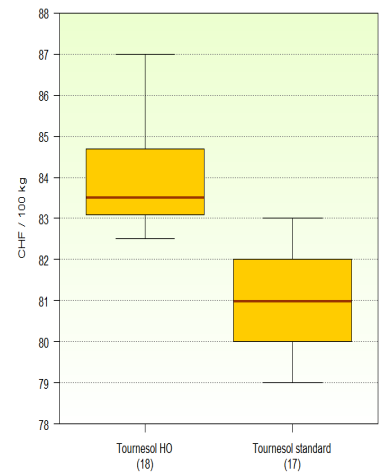
Prix bruts aux producteurs, colza 2017



Prix bruts aux producteurs, colza (sans HOLL) 2010-2017



Prix bruts aux producteurs, Tournesol 2017



Source : recensements des prix FSPC, 2010-2017

Récoltes 2018 et 2019: aperçu

Les estimations de récolte comportent des grandes incertitudes, situation prouvée pour les deux dernières récoltes. En 2016, la récolte s'annonçait moyenne à bonne en mai et les rendements ont été particulièrement faibles. En 2017, les estimations prévoient une bonne récolte et les rendements ont presque atteint des records.

Récolte 2018 : incertitudes pour le colza

Les conditions météo particulières du printemps auront vraisemblablement des conséquences sur les récoltes, même s'il est difficile de les chiffrer pour le moment. La sécheresse du mois d'avril et les précipitations parfois importantes dans certaines régions en mai et juin pourraient avoir pour conséquence des petits grains, le développement de mycotoxines et des baisses de rendement suite au

développement de maladies fongiques. Swiss granum n'a que très peu adapté ses estimations de récolte de mai 2018 par rapport au mois d'avril 2018. Une bonne récolte est attendue, tant pour les céréales que pour les oléagineux.

Récolte 2019 : recommandations de semis

Les recommandations globales de semis restent identiques à celles de l'année dernière, avec un objectif de production de 40 % de classe Top, 40 % de classe I et 20 % de classe II. Selon les recommandations de semis de Fenaco et IP-Suisse, seuls des petits ajustements seront nécessaires pour les semis de l'automne 2018. Fenaco souhaite une diminution de la classe I en Suisse centrale et en Suisse orientale, au profit de variétés de blé Top. En Suisse romande, c'est le blé de classe II qui est demandé, au détri-

ment de la classe Top. IP-Suisse vise une augmentation de la classe TopQ et une stabilité dans les variétés Top normales. La culture de blé IP-Suisse pour les classes I et II peut généralement être augmenté.

En ce qui concerne les céréales fourragères, le marché est demandeur de blé fourrager, d'orge avec des poids à l'hectolitre élevé et de maïs. Pour les légumineuses à graines, la prise en charge doit être discutée avec les centres collecteurs, pour des questions de logistique.

De manière générale, la demande varie selon les centres collecteurs et les régions. Pour cette raison, nous conseillons de suivre les recommandations des centres collecteurs, afin d'adapter le mieux possible l'offre à la demande.

Commentaire: pour une eau potable vraiment propre

Les analyses réalisées dans le lac Léman sont intéressantes à plus d'un titre. Si les résidus de produits phytosanitaires font partie du suivi régulier, d'autres substances sont également analysées fréquemment, tels que les médicaments, les produits industriels et les micropolluants organiques (PCB).

Au-delà des produits phytosanitaires utilisés en agriculture, on retrouve donc dans l'eau du Léman (utilisée comme source d'eau potable !) toute une liste de matières actives ou produits dans des concentrations identiques voire supérieures : antiépileptique, analgésique, anesthésiant, antibiotique, bêtabloquant, PCB, anticorrosif, résidus de crèmes solaires anti-UV.

Ces produits, destinés à des usages industriels et domestiques, ne sont donc pas sans conséquence environnementales. Pourtant, seule l'agriculture est montrée du doigt. Il s'agit d'une solution de facilité: le citoyen n'a ainsi pas besoin de remettre en question son utilisation

propre de produits problématique ! Les initiants de l'initiative « eau potable propre » ont ainsi pu récolter des signatures facilement, sans donner mauvaise conscience aux signataires, avec un message simple : l'agriculture est responsable de la pollution de l'eau.

Nous avons tous une part de responsabilité dans la protection de l'environnement et les eaux.

Mais si les citoyens veulent une eau vraiment propre, il faudra aussi interdire les médicaments, les plastiques, les antimoustiques ou la crème solaire.

Nous avons tous une part de responsabilité dans la protection de l'environnement. Vouloir interdire les produits phytosanitaires en Suisse, c'est se donner bonne conscience à moindre frais, sans raisonner de manière globale.

Interdire les produits phytosanitaires en Suisse ne fera que déplacer le problème dans les autres pays.

Cela ne fera que déplacer le problème dans les pays desquels nous serons forcés d'importer les denrées alimentaires qui ne seront plus produites chez nous.



Fritz Glauser, Président



Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26
CH-3007 Bern

Téléphone : +41 31 381 72 03

Télécopie : +41 31 381 72 04

Messagerie : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications:

Le prochain bulletin de marché, prévu pour l'automne 2018, abordera principalement des thèmes autour des oléagineux.

S'il y a un dossier qui vous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !